FORMATION COURTE

Sap Services

En savoir + et s'inscrire

Piloter la gestion des événements **indésirables à domicile**

Le rôle du dirigeant dans la culture de sécurité

Distanciel | **Formation continue** | **Jeudi 17 juin 2027**



Dans un contexte où la sécurité des interventions à domicile est un enjeu majeur, cette journée donne aux dirigeants de SAD les clés pour structurer, piloter et faire vivre un dispositif de gestion des événements indésirables. Elle allie obligations réglementaires, attendus HAS et réalité de terrain pour faire du dirigeant le garant d'une culture de sécurité partagée.

POUR QUI ?

- Directeurs, gérants, responsables de structure et responsables de secteur de services autonomie à domicile (SAD)

DURÉE

- **7h** (1 jour)
- Jeudi 17 juin 2027, de 9h00 à 17h00
- Groupe de 8 à 12 participants

TARIFS

- **Frais pédagogiques**
  - Adhérent Fédésap **400 € HT**
  - Non-adhérent Fédésap **500 € HT**
- **Tarif intra sur devis**

PRÉ-REQUIS

- Exercer une fonction de direction, d'encadrement ou de coordination en SAD

Financements possibles*
→ OPCO • CNSA • AGEFICE

*Selon conditions d'éligibilité et de disponibilités des fonds

Formation accessible aux **personnes en situation de handicap**

OBJECTIFS

À l'issue de la journée, les participants seront capables de

- **Distinguer événement indésirable, événement indésirable grave et dysfonctionnement grave**
- **Identifier leurs obligations de déclaration et les attendus de l'évaluation HAS**
- **Organiser un circuit de signalement adapté au domicile**
- **Piloter le dispositif avec des indicateurs simples et en rendre compte aux équipes**

Programme

MATIN · 9h00 à 12h30

Accueil et positionnement

- Tour de table et quiz « Où en est mon service ? »

1. Les événements indésirables, un enjeu de direction

- Incident, risque, événement indésirable, événement indésirable grave, dysfonctionnement grave
- Spécificités du domicile, intervenant seul, rôle des aidants, signaux faibles
- Sécurité, responsabilité, image et qualité de vie au travail

2. Le cadre de référence et les obligations du dirigeant

- L'information des autorités (ARS, conseil départemental) en cas de dysfonctionnement grave
- Les attendus du référentiel d'évaluation HAS
- Gestion des risques, bientraitance et qualité de vie au travail
- Autodiagnostic du dispositif de sa structure

APRÈS-MIDI · 13h30 à 17h00

3. Organiser et animer le dispositif de signalement

- Un circuit lisible, qui signale, à qui, dans quels délais, avec quel outil
- Le rôle clé des responsables de secteur
- Une culture juste et non punitive pour lever les freins au signalement
- L'analyse systémique des faits, des causes profondes et des conséquences
- Cas pratique en sous-groupes et restitution croisée

4. Du signalement à l'amélioration continue

- Formaliser et suivre un plan d'actions correctives et préventives
- Piloter avec quelques indicateurs simples
- Faire vivre le retour d'expérience auprès des équipes, des personnes accompagnées et des familles
- Articuler le dispositif avec le projet de service et la démarche qualité

5. Mon plan d'action de dirigeant

- Trois actions prioritaires à engager dans les six mois
- Partage et enrichissement entre pairs
- Évaluation de la journée et clôture

LES + DE LA FORMATION

- Autodiagnostic de votre dispositif et cas réels du domicile
- Outils remis prêts à l'emploi, synthèse réglementaire, trame de procédure, grille d'analyse, tableau d'indicateurs
- Échanges entre pairs dirigeants en petit groupe

INDICATEURS · *Non applicables (nouvelle formation)*

© Tous droits réservés • RCS Paris 853 471 894 • NAF 7022Z • Déclaration d'activité n° 11 75 600 1975 • N° TVA FR08853471894 • Crédits photos istockphoto.com • Novembre 2026